

Intégrer l'évaluation environnementale à des projets de développement : cas de deux interventions au Maroc

Claude CROIZER

Expert en environnement
Coopération technique belge (CTB)
Belgique

Mohammed FEZZAZ

Conseiller Technique Thématique en Environnement (CTTE)
Coopération technique belge (CTB)
Maroc

Claude CROIZER est conseiller pour les questions d'environnement au siège de la CTB à Bruxelles, il a pour tâche de promouvoir l'intégration de la dimension environnementale de manière transversale au sein des interventions de la coopération bilatérale belge. Par ailleurs, Claude apporte son appui aux projets spécifiquement environnementaux, par exemple dans le domaine des ressources naturelles (Pérou), des changements climatiques (Ouganda), de l'assainissement (Maroc), de l'économie verte (Vietnam) ou de la gestion des déchets (Algérie), que ce soit pour des formulations (project design), des missions d'appui ponctuelles ou du support à distance. Titulaire d'un Master Européen en Gestion de l'Environnement et d'un DEA en Sciences de l'Environnement, Claude travaille dans ce domaine depuis près de 20 ans, d'abord comme consultant pour la GIZ, le PNUE ou des bureaux d'études, puis comme chercheur à l'Université (ULg), et enfin au sein de la CTB depuis 2000. Vous pouvez suivre les réflexions de Claude dans ce domaine sur son blogue (www.btctb.org).

Mohammed FEZZAZ est ingénieur agronome ayant 35 années d'expérience professionnelle. Il a d'abord réalisé de nombreuses études et expertises dans le domaine de l'agriculture à différentes échelles (systèmes de cultures, systèmes de production, recherche-développement, itinéraires techniques, etc.), ce qui lui a permis d'acquérir une grande connaissance du terrain et du contexte marocain et d'excellentes capacités à mener des prospections et des enquêtes de terrain. Ensuite, il a développé une expertise dans le management des projets de développement en milieu rural et de protection de l'environnement (depuis leur conception jusqu'à leur évaluation finale en passant par le pilotage de leur mise en œuvre) pour le compte d'un certain nombre de départements publics (DPA, COMAPRA et INRA) et pour le compte de l'organisation internationale spécialisée dans la lutte contre la pauvreté et la préservation de l'environnement (ENDA – MAGHREB). Depuis de 2005, Mohammed FEZZAZ s'est spécialisé dans le domaine de l'environnement et intervient en tant qu'agro-socio-économiste, menant ainsi des études d'ordre environnemental et social, notamment :

- *Des études d'impacts environnementaux (EIE) de plusieurs types de projets pour le compte d'une panoplie de partenaires publics et privés :*
 - *Projets de développement dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau;*
 - *Projets de lignes et postes électriques et de complexe hydroélectrique;*
 - *Projets de parc éolien, de station de transfert d'énergie par pompage, de tracés des autoroutes et de routes rurales, etc.;*
- *Des études de montage de projets viables de développement agricole dans le respect de l'environnement, pour le compte de clients privés;*
- *Des études agro-socio-économiques pour le développement de filières agricoles.*

À partir de 2012, Mohammed FEZZAZ occupe le poste de Conseiller Technique Thématique en Environnement (CTTE) au niveau de la CTB Maroc ayant pour mission de « Promouvoir la gestion durable de l'environnement dans l'ensemble du programme de coopération de la CTB Maroc » en apportant un appui conceptuel et méthodologique aux projets avec un coaching permanent des équipes de terrains

Mohammed FEZZAZ intervient aussi en tant que modérateur dans le cadre de plusieurs consultations publiques liées aux EIE de différents projets.

RÉSUMÉ : Au cours des dernières années, le Royaume du Maroc a fait de grandes avancées en matière de législation environnementale. Depuis 2003, une loi définit les projets assujettis aux EIE et les obligations des parties pour ce qui concerne les études d'impacts. Adoptée en mars 2014, la Charte nationale de l'environnement et du Développement Durable renforce le dispositif législatif et promeut les études d'impact stratégiques. Les projets de développement sont également concernés par cette législation.

La coopération belge au développement est active au Maroc depuis plusieurs dizaines d'années, notamment dans le sud du pays. Les principaux secteurs d'intervention sont l'eau (adduction et assainissement) et l'agriculture (appuis aux filières de la datte, du safran, de l'amandier, protection du milieu oasien...).

Pour se conformer aux législations marocaines, et à ses propres convictions en matière d'environnement, la CTB intègre de manière systématique la dimension environnementale au design de ses interventions et à leur mise en œuvre.

Pour accompagner cet effort, la CTB a recruté localement un expert en environnement chargé d'élaborer, avec les équipes de projet, des plans d'action pour l'environnement, inspirés de la méthodologie des Plans de Gestion Environnementale et Sociale et de suivre leur mise en œuvre avec l'ensemble des partenaires.

Deux études de cas seront présentées : un projet d'appui au Programme Nationale de Mise à Niveau Environnemental des Écoles Rurales (construction de blocs sanitaires et accompagnement) et un projet d'appui à la filière « amandiers » (plantation de 6000 hectares d'amandiers et appui aux petits agriculteurs).

Les leçons apprises montrent que prendre en compte de manière exhaustive les aspects environnementaux est exigeant en temps et en ressources, il faut agir à de multiples niveaux et cela nécessite une coordination efficace. Les dimensions environnementales se révèlent plus nombreuses et complexes au fur et à mesure de la compréhension des contextes et des enjeux, mais les opportunités d'innovations sont réelles. La communication et la formation sont des éléments indispensables pour garantir la pérennité des actions, de même que la mise en place de systèmes de contrôle des projets adaptés.